

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 280

Artikel: Verbois
Autor: Trolliet, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de cartels, des participations minoritaires à la SA de la « Tribune de Genève », à la Société de la « Gazette de Lausanne et Journal Suisse », à l'Imprimerie Moderne SA, à Sion (« Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »), à Zollikofer & Co AG, à Saint-Gall (« St. Galler Tagblatt »), à AGEZET de Bâle, qui imprime la « National Zeitung », ainsi qu'à diverses imprimeries et entreprises de presse moins importantes et parmi elles la « Buchdruckerei Oberwallis », à Naters. Certaines de ces participations sont anciennes (« Tribune de Genève », 1930), d'autres sont plus récentes (« Gazette de Lausanne », 1953).

A propos de la proportion des actions détenues dans les différentes sociétés, la commission des cartels précise qu'elle a renoncé à leur publication; car Publicitas a fait valoir qu'il s'agissait de secrets d'affaires.

il dès lors s'étonner que les organes partisans se meurent? Ont-ils encore quelque chose à dire? On peut en douter. D'ailleurs, les grands journaux dits d'information, sont à ce point perméables que la droite ne devrait pas se plaindre. Prenez les chroniques communales, cantonales ou fédérales: dans la plupart des cas, des journaux bourgeois ne feraient pas mieux.

Le mythe de la diversité

Alors, maintenir une presse « diversifiée » à coups de subsides? Il faudrait d'abord faire la preuve de cette diversité... Comme l'aide aux partis, l'aide à la presse ne peut être qu'un emplâtre, qu'un écran destiné à camoufler la réalité, qu'une manière de faire survivre des illusions: une démocratie de concorde, de négociations et d'ententes au sommet, n'a pas besoin de la participation des citoyens, ni de l'expression publique d'opinions diverses; elle dépolitise, et les grands journaux, dans cette optique, font bien leur travail.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Entrer à l'Université grâce au dessin

Les baccalauréats sont terminés. On a pu déplorer dans certains cas les résultats médiocres de certains candidats qui se sont trouvés réussir par la grâce du dessin ou de la géographie. Et une fois de plus s'interroger sur la « démocratisation » des études, sur la « réforme » et sur certaines nouvelles méthodes d'enseignement. Sur la nécessité aussi de « serrer la vis » pour empêcher l'Université d'être submergée par des candidats insuffisamment doués ou insuffisamment « motivés », comme on aime à dire aujourd'hui.

A ce sujet, je lis dans l'intéressante étude de Jean-Pierre Descombes : « Intérêts et choix professionnels » (Delachaux et Niestlé 1971), ces lignes concernant la stabilité ou l'instabilité des intérêts professionnels chez les adolescents et les jeunes gens (p. 322-323) :

« A partir de quel âge, et dans quelle mesure les intérêts sont-ils stables chez les adolescents ? (...) Chez les préadolescents (de onze à quinze ans), seules certaines catégories d'intérêts paraissent assez stables (...); chez les adolescents, il semble qu'il faille attendre l'âge de dix-huit ou vingt ans pour atteindre une réelle stabilité des intérêts chez l'ensemble des sujets. »

Et d'ajouter, citant à l'appui de ses propres enquêtes, deux études américaines : « Les auteurs américains concluent (...) que l'examen des intérêts est utile dès le 9^e degré scolaire, mais que leur stabilité générale comporte assez d'exceptions pour que les conseils éducatifs basés sur eux, à l'école secondaire, doivent permettre la flexibilité des choix professionnels (et par conséquent le passage d'une section scolaire à une autre par un système de « classes passerelles » par exemple) ou alors une formation générale commune à tous les élèves jusqu'à l'âge de quinze ans (fin de la scolarité obligatoire) selon les principes du système scolaire suédois, dont s'est inspiré un projet de

réforme du « Conseil de la réforme et de la planification scolaire » du canton de Vaud. »

Ces lignes me paraissent appeler deux remarques : — Il serait faux de vouloir rendre l'actuel système plus « sélectif » qu'il n'est, en d'autres termes de se montrer plus sévère, d'éliminer un plus grand nombre d'élèves de l'école secondaire : en effet, si nous n'avons pas l'assurance que nos bacheliers satisferont aux exigences des études dans lesquelles ils se lanceront, nous n'avons pas non plus l'assurance que ceux qui seraient éliminés par des exigences accrues auraient nécessairement été incapables de satisfaire à ces mêmes exigences... Les goûts, les motivations, et par suite l'ardeur au travail, le succès, etc., varient encore jusque vers « dix-huit ou vingt ans ». Et donc pas de « numerus clausus », pas d'examen d'entrée à l'Université.

— D'un autre côté, il semble aussi qu'on ne peut pas entrer tout à fait dans les vues de ceux qui proposent de laisser l'élève étudier ce qui lui plaît et prendre en mains lui-même sa formation. Du fait de cette même instabilité relative dans les goûts, il risquerait de découvrir trop tard qu'il a sacrifié telle branche essentielle à un choix professionnel fait tardivement.

J. C.

Verbois

Pour Verbois nucléaire
Sont nos démo-chrétiens.
Hissez le grand suaire !
Et vogue la galère
O Justes, hominiens.

Gilbert Trolliet